



LA POMME VERTE

BULLETIN D'INFORMATION DE SERMAISE ENVIRONNEMENT

Numéro spécial 40^e anniversaire Décembre 2012

Président d'honneur : L.-P. Cauvin

Conseil d'administration :

J.-P. Gabireau, Président

S. Bédos, Vice-Président

Ph. Pérez, Secrétaire

A. Bizot, Trésorière

F. Chevallier, Administrateur

SOMMAIRE

Éditorial :

Exposition gratuite

Quelques actions (p. 2 et 3)

Le message d'Élodie (p. 4)



Joyeux anniversaire

Sermaise Environnement

Association pour la protection
de l'environnement
et l'amélioration de l'habitat

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
déclarée à la Sous-Préfecture d'Étampes le 26.10.1972
enregistrée sous le numéro 0911000192
publiée au *Journal Officiel* du 18 novembre 1972
agrée par arrêtés du Préfet de l'Essonne
n^{os} 92-3166 et 92-3167 du 5 octobre 1992

Siège : Mairie de Sermaise (Essonne)

Siège administratif :
18, rue de la Grosse-Haie
91530 Sermaise

www.sermaise-environnement.org

Éditorial

40 ans d'Actions

Notre association est heureuse de vous inviter à une grande exposition gratuite relatant nos engagements au cours de ses quarante années d'existence.



Exposition ouverte au public

les 15 et 16 décembre 2012

de 11h à 18h

La Grange à Sermaise

Inauguration le 15 décembre, à 11h

en présence de :

Monsieur Bruno Genty (Président de France Nature Environnement)
Monsieur Denis Mazodier (Président d'Essonne Nature Environnement)
Madame Catherine Giobellina (Présidente de l'Union des Amis du Parc
Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse)
Monsieur Marc Korenbajzer (Président de la Favo)

Madame Claire-Lyse Campion (Sénatrice - Conseillère Générale)
Madame Laurence Bonzani (Conseillère régionale)
Monsieur Michel Pouzol (Député de l'Essonne)
Monsieur Dominique Echaroux (Président de la CCDH)
Monsieur Gérard Hautefeuille (Maire de Sermaise)

suivi d'un cocktail



TRIER SES DÉCHETS
**UN GESTE
CITOYEN**

40 ans de travail citoyen bénévole
pour la défense de l'environnement,
la protection de la nature et le développement durable
au service d'une veille écologique d'intérêt général.

**RÉDUISONS
NOS DÉCHETS**



**ARRÊTER
L'ÉTALEMENT URBAIN :**
*Conserver et protéger
les terres agricoles*

SERMAISE : Réseau d'eau potable pollué



GERBER : Une catastrophe écologique



Taisez-vous les avions !



**ELECTIONS MUNICIPALES
2008**
*Pacte écologique
municipal*

**NON À L'ÉPANDAGE DES BOUES
DE STATION D'ÉPURATION
SUR LES TERRES AGRICOLES**

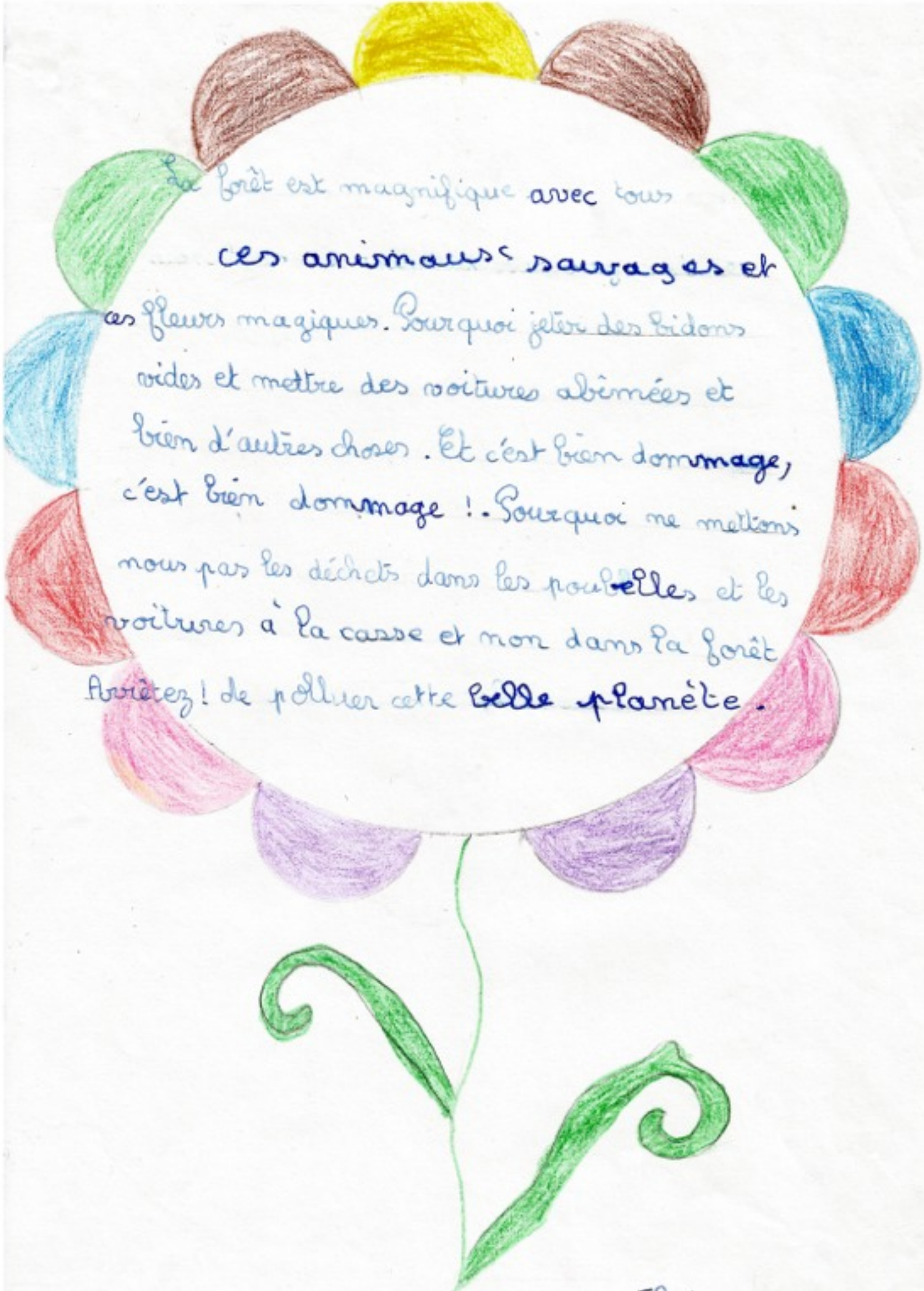
UN AGENDA 21 :
*Un futur cadeau de la Mairie
pour les Sermaisiens ?*

L'ORGE : 3^e pollution, ça commence à bien faire !



ÉDUCER
SON CHIEN :
c'est
RESPECTER SES
VOISINS





La forêt est magnifique avec tous
ces animaux sauvages et
les fleurs magiques. Pourquoi jeter des bidons
vides et mettre des voitures abîmées et
bien d'autres choses. Et c'est bien dommage,
c'est bien dommage !. Pourquoi ne mettons
nous pas les déchets dans les poubelles et les
voitures à la casse et non dans la forêt
Arrêtez ! de polluer cette belle planète.

Elodie Maquet